Le coup d’état du 2 décembre 1851

Élu président en décembre 1848, Louis-Napoléon fait un coup d’État trois ans plus tard. Quelles sont les circonstances de ce coup d’État? Il faut en premier lieu comprendre pourquoi Louis-Napoléon décide de recourir au coup d’État. Ensuite il faut faut expliquer comment le mène-t-il à terme. Enfin, il faut parler des conséquences du coup.

Après l’échec de la République démocratique et sociale, les conservateurs unis dans le parti de l’ordre mènent une politique clairement conservatrice. La restriction des libertés publiques culminent avec l’adoption d’une loi qui prive virtuellement du suffrage à un tiers de l’électorat populaire. Louis-Napoléon tente, quant à lui, de se démarquer des mesures de l’Assemblée, avec un discours qui mêle populisme et autoritarisme, et que sa propagande diffuse et popularise.

Le refus de l’Assemblée, et de son propre parti, de modifier la constitution pour permettre sa réelection décident Louis Napoléon à perpetrer un coup d’État. L’armée occupe Paris, dissout l’Assemblée et réprime les révoltes républiquaines à Paris et dans le Sud-ouest, que la propagande présidentielle fait passer pour des attaques contre la République, et qui rassurent les classes moyennes et paysannes.

D’autre part, Louis Napoléon rétabli immédiatement le suffrage universel sans restrictions formelles pour obtenir l’appui des classes populaires. Le 20 décembre, un plébiscite qu’il gagne haut la main lui concède les pleins pouvoirs pour modifier la Constitution. Napoléon devient président pour dix ans et gouverne sans Parlement. Un an plus tard, le 2 décembre 1851, il proclame le second empire.

Mis à la tête du parti de l’ordre, mais ayant son propre programme, Louis-Napoléon décide de faire un coup d’État pour se perpétrer au pouvoir. La République des notables ne survit pas à sa dérive autoritaire, et donne lieu au Second Empire.